



**Discours pour la journée européenne des victimes du terrorisme
de Juliette MÉADEL,**
secrétaire d'État auprès du Premier ministre,
chargée de l'Aide aux victimes

Vendredi 10 mars 2017

Monsieur le commissaire, *cher Julian King,*

Monsieur le ministre, *cher Koen Geens,*

Monsieur le secrétaire d'État, *cher Krisztián Kecsmár,*

Monsieur le sous-secrétaire d'État, *cher Luis Aguilera Ruiz,*

Mesdames et Messieurs,

Être à vos côtés aujourd'hui, pour cette Journée européenne des victimes du terrorisme, est pour moi tout un symbole. Je tiens d'ailleurs à remercier la Commission européenne et le commissaire King pour l'avoir organisée. J'y vois un symbole, d'abord parce que l'assistance ici présente – victimes et rescapés, bénévoles et aidants, associatifs et décideurs de tous les pays d'Europe – me confirme une fois de plus dans mon indéfectible conviction que l'aide aux victimes ne peut s'écrire que collectivement, avec les pouvoirs publics, les experts et bien entendu les acteurs de terrain. Et ensuite et surtout parce qu'elle réaffirme le principe de solidarité qui, intrinsèquement, depuis le traité de Rome il y a déjà soixante ans, lie les nations et les peuples d'Europe entre eux.

Seul le prononcé fait foi

En cette journée de commémoration, cette solidarité s'exprime une fois de plus. Treize ans après les terribles attentats de mars 2004 à la gare d'Atocha à Madrid, nous avons collectivement été touchés à Londres, à Stockholm, à Francfort, à Toulouse, à Paris, à Bruxelles, à Copenhague, à Nice, à Berlin. Au-delà même de la seule Europe, la barbarie frappe aveuglément, à Sousse, à Marrakech, à Grand Bassam, à Istanbul, à Delhi, et ailleurs.

Parce que le terrorisme ne connaît pas de frontières, il nous faut sans relâche, de concert, œuvrer, penser, lutter et accompagner cette Histoire, pour mieux protéger les peuples. Face à la folie criminelle islamiste, la fraternité entre tous les États membres, entre tous les Européens, est plus que jamais une nécessité. Nous l'avons d'ailleurs ressentie avec une profonde émotion en France, lorsque de Londres à Berlin, de Vienne à Athènes, de Rome à Dublin, les monuments se sont illuminés de bleu, de blanc et de rouge et que, à l'unisson, les citoyens d'Europe se sont recueillis. Je veux croire que de ce malheur, et au-delà des peurs qui parfois nous paralysent et nous éloignent, puisse également naître un espoir, un élan. Un élan vers davantage de coopération et d'entraide, un élan vers un monde plus solidaire, un élan qui fera que demain, notre chagrin commun pourra se muer en un lien plus durable que jamais. Cet élan s'appelle l'Europe.

La Journée européenne des victimes du terrorisme fait vivre cette fraternité européenne. Elle fait vivre nos disparus, celles et ceux qui désormais nous manquent, ces « aimés que la vie exila » pour citer Verlaine. Elle fait aussi vivre les témoignages des rescapés. Elle les entend et les proclame, car ce sont les meilleures armes contre la terreur fanatique. Jamais nous ne devons céder au silence et à l'indifférence. Jamais nous ne devons taire la cruauté subie ou étouffer la douleur infligée. La mémoire ce n'est pas seulement célébrer nos morts et rendre hommage aux vivants. C'est nous unir pour épauler ceux dont la vie est bouleversée, ceux qui ont été rendus vulnérables par leurs blessures.

Mesdames et Messieurs, depuis un an, j'ai voulu faire de mon secrétariat d'État un ministère de l'humain. Un ministère qui, au contact et au service des victimes, agit de manière immédiatement tangible pour les accompagner sur le chemin de la résilience. Cette action, je l'ai constamment voulue plurielle et co-construite, en associant étroitement plusieurs administrations nationales et les forces du terrain, les associations de victimes et d'aide aux victimes. Cette action se devait donc d'être également portée à l'échelle européenne.

C'est pourquoi je ne peux que me féliciter des initiatives conduites par la Commission européenne qui, depuis plus de dix ans, a effectué un travail considérable concernant l'aide aux victimes. En témoignent la directive européenne de 2004 sur l'indemnisation des victimes de la criminalité, ou celle de 2012 sur les normes minimales de protection et de soutien des victimes. En témoignent également les réflexions, les projets et les productions engagés par l'Union à propos de la mémoire des victimes du terrorisme et plus généralement sur la lutte contre ce fléau. Je salue par ailleurs la nouvelle directive sur la lutte contre le terrorisme, qui a été adoptée par le Conseil avant-hier, et qui comporte plusieurs mesures phares en matière d'accompagnement et de prise en charge des victimes. Que cette directive soit, Mesdames et Messieurs, publiée juste avant la Journée européenne des victimes du terrorisme, est un symbole fort dont je me réjouis.

C'est aussi pourquoi j'ai voulu initier la Conférence internationale pour l'aide aux victimes (CIVIC), qui s'est tenue à Paris le 9 janvier dernier. Victimes, témoins, médecins, psychologues, secouristes, bénévoles associatifs, philosophes, sociologues, hauts-fonctionnaires, juristes, ce sont plus de mille participants, issus de trente pays qui se sont mobilisés pour construire l'aide aux victimes de demain. Une aide aux victimes pluridisciplinaire et qui embrasse l'ensemble des enjeux auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. Au cours de cette journée de travail, nous avons donc échangé à propos de la place des victimes dans la société, du rôle des médias dans la couverture des événements

Seul le prononcé fait foi

traumatiques, des prises en charge immédiate et durable des victimes, et de leur accompagnement psychologique. Ces débats ont donné naissance à un accord de principe pour une politique commune des États européens présents ; et je tiens ici à saluer les ministres espagnol, luxembourgeois, hongrois, roumain, belge, estonien qui ont répondu à l'appel de cette grande cause. Je le répète, unis face au terrorisme, nous devons également l'être dans cette œuvre qu'est l'aide aux victimes. L'aide immédiate comme l'aide de long terme, l'aide à se relever comme l'aide à se reconstruire : en somme, l'aide à retrouver le goût de la vie.

Je suis enfin très fière – et je salue ici la présence de Luis Aguilera Ruiz, sous-secrétaire d'État espagnol à l'Intérieur – que l'Espagne et la France se soient conjointement mises au-devant de cette ambition en portant une feuille de route commune. Ce très fort signal politique encouragera, j'en suis certaine, d'autres pays, dans la lignée de la Hongrie, de la Belgique, de de la Roumanie, mais aussi de l'Italie, de la Grèce et de la République Tchèque qui viennent de nous rejoindre, à nous accompagner dans cet élan.

À travers cette feuille de route, nous appelons de nos vœux la poursuite d'une politique commune et harmonisée de l'aide aux victimes, au-delà des standards minimum existants. Ce qui veut dire qu'il nous faut agir concrètement. Il ne s'agit pas de nous projeter dans d'illusoires vœux ou de vaines proclamations. Il s'agit de répondre à un impératif humain, à une exigence morale en faveur de ceux qui ont été heurtés et abîmés par l'existence. En réponse à cette impérieuse nécessité, la feuille de route que nous initions porte une dynamique et une volonté.

Nous proposons quatre grands axes. D'abord favoriser une meilleure prise en charge des victimes en créant un guichet unique et interdisciplinaire, qui se concentre non seulement sur la prise en charge dans l'urgence, mais aussi sur le suivi des soins médicaux et psychologiques, l'accès aux droits et l'aide au retour à l'emploi. Ensuite, une meilleure information pour toutes les victimes à travers un portail internet unique, un numéro de téléphone unique européen et un accès

Seul le prononcé fait foi

aux informations dans plusieurs langues. Il nous faut également mieux harmoniser nos systèmes d'indemnisation sur des principes fondamentaux tels que l'absence de conditions de ressources. Et enfin, nous nous prononçons pour une meilleure coordination des services nationaux de l'aide aux victimes, en partageant les bonnes pratiques, en travaillant à des formations conjointes, en identifiant clairement les services chargés de l'aide aux victimes.

Oui, il nous faut pleinement mettre en œuvre de tels dispositifs et aller plus loin que les initiatives et les réponses existantes, qui restent aujourd'hui isolées. C'est tout l'enjeu de la construction européenne et c'est donc un objectif qu'il nous faut atteindre. Un idéal à l'image de l'idéal que nous portons depuis soixante ans.

Mesdames et Messieurs, face au terrorisme, nous avons le devoir collectif de vouloir mieux, d'imaginer davantage, de penser encore, d'agir toujours. Nous avons le devoir de savoir répondre aux enjeux des temps présents et futurs. Je veux encore vous dire à quel point c'est en faisant front face à l'adversité, en nous unissant pour plus de coopération et toujours en persévérant, que nous triompherons de la haine. Et je suis, à ce propos, tentée de reprendre la très belle litanie de ce grand Irlandais d'expression française qu'était Samuel Beckett : « il faut continuer, je ne peux pas continuer... il faut continuer, je vais continuer ». Mesdames et Messieurs, continuons !

Je vous remercie.